



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E119794

VALABLE JUSQU'AU 09/02/2024

ÉDITÉ LE 18/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 2009B00085

Siret : 510 062 425 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 10 62

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 142134408CMCE001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 142134408C001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2022

Raison sociale : FAURE THOMAS ET PASCAL SARL

63 CHEMIN DES PINS
42140 ST DENIS SUR COISE

Téléphone : 04 77 54 28 81

Portable :

Site Internet :

E-mail : thomasetpascal@faure-energies.fr

Responsabilité légale :
FAURE PASCAL GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/11/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	24/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	24/11/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.